



Vestiges de l'ancien choeur : deux baies obstruées et coupées au-dessus d'une arcature aveugle détruite en partie.

IVR52_20047204021NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation